

Sur les missions effectuées au cap de Bonne-Espérance par le Sr Amat Tulbagh, gouverneur du Cap, à Poivre, février 1770

Un document des Archives Nationales. A.N. Col E 4, clichés 330-332.

Cette lettre du gouverneur du Cap était certainement arrivée à l'Isle de France apportée par Amat de retour de sa seconde mission au Cap de Bonne-Espérance.

La première mission avait eu lieu de novembre 1768 à avril 1769 avec deux vaisseaux particuliers, *la Marquise de Marboeuf* et *le Favory*. *Le Favory* disparut en mer lors de son retour.

Pour la seconde mission au Cap, Amat avait disposé de la flûte du roi *la Normande*. Partie d'Isle de France le 1^{er} novembre 1769, la flûte était de retour du Cap le 30 avril 1770.

=====

Extrait de la lettre écrite à Monsieur Poivre par Monsieur Tulbag [Tulbagh], Gouverneur du Cap de Bonne-Espérance au mois de février 1770.

à M. Poivre, Intendant à l'Isle de France.

Monsieur et respectable voisin,

Je suis bien aise que vous ayez été satisfait du compte que je vous ai rendu de la conduite que Monsieur Amat a tenue dans cette colonie l'an passé. Il s'est comporté de même cette année, et je ne doute pas qu'il ne vous rende un compte aussi exact qu'il l'a fait l'an passé, des secours qu'il a trouvés cette année dans notre colonie, pour les achats que vous l'aviez chargé de faire pour le compte du Roi, du moins pour ce qui concerne les vins et eaux de vie. Il s'est adressé, et je lui ai conseillé, aux Sieur Melk et Vaublerk, son gendre, ce sont les plus grands marchands de vin de ce pays-ci, qui joignent à une grande probité, beaucoup de désintéressement. Je ne doute pas, Monsieur, que M. Amat ne vous ait rendu compte de la façon et du zèle avec lesquels ces deux négociants l'ont servi l'année dernière, et je suis persuadé qu'il fera la même chose cette année, et en conséquence, je vous les recommande, en cas que vous envoyez des vaisseaux ici pour acheter des vins et eaux de vie, de vouloir bien leur donner la préférence, ils la méritent à tous égards.

M. Amat est très recommandable par lui-même, et sa conduite dans les différents voyages qu'il a faits ici lui a attiré la confiance, l'estime et l'amitié de toute la colonie. Il est très attaché au service du Roi, et si quelque chose pouvait ajouter aux sentiments d'estime et d'amitié que j'ai pour lui, ce serait, Monsieur, la recommandation que vous lui avez donnée pour moi. Je peux vous dire avec vérité qu'il est très reconnaissant, et qu'il vous est on ne peut plus attaché, ainsi qu'à Monsieur Desroches.

Il renouvelle avec moi l'accord que nous fîmes l'an passé de nous rendre respectivement les déserteurs, et je suis on ne peut plus sensible à l'attention qu'il a eue de vous engager à me renvoyer l'homme qui s'était caché à bord de son vaisseau et que vous avez eu la bonté de me renvoyer par le vaisseau *le Sphinx*. Vous savez que ce vaisseau n'a point relâché ici. Au surplus, Monsieur, je suis très satisfait de ce que le compte que je vous ai rendu de Monsieur Amat ait pu vous engager, ainsi que Monsieur le Chevalier Desroches, à lui accorder une flûte du Roi ; je pense qu'elle ne peut pas être en meilleurs mains. Je lui ai rendu et je lui rendrai toujours avec plaisir tous les services qui dépendront de moi.

Comme je vois par toutes les lettres que vous m'écrivez le vif intérêt que vous prenez à Monsieur Amat, je ne dois vous laisser ignorer la façon distinguée avec laquelle M. le Général et le Conseil de Batavia viennent de le traiter.

Aussitôt que ces Messieurs ont été informés de la façon noble et généreuse avec laquelle M. Amat avait agi dans le transport qu'il fit l'an passé de la cargaison et l'équipage du vaisseau *l'Asia*, ils ont cru devoir lui témoigner leur reconnaissance en lui accordant, à lui personnellement, vingt balles de permission en sus de celles qui furent accordées l'année dernière à ses deux vaisseaux, quoique ce soit

un avantage considérable pour lui. Il a encore été flatté des termes de la délibération prise à son sujet à Batavia, qui, dans le fait, sont on ne peut pas plus honorables pour lui. M. le Général et le Conseil ne s'en sont pas tenus là, ils lui ont encore accordé la permission de faire accompagner ses balles par autant de personnes qu'il jugera à propos, que passeront sur les vaisseaux hollandais aux frais de la Compagnie, et ils lui ont permis de charger ces mêmes balles, moitié à la côte de Coromandel, moitié à Bengale, sans être obligé de les transporter ici, ainsi que cela était spécifié par notre traité du mois de février 1769. Ils ont en outre écrit dans tous nos comptoirs de l'Inde, de lui fournir tous les services dont il aura besoin, si par hasard il y relâchait ; ils nous ont écrit en même temps la lettre du monde la plus flatteuse à son sujet.

Je suis fort aise, Monsieur, que vous ayez été satisfait de l'estimation que j'ai fait faire sur du cordage provenant du vaisseau *l'Asia* que M. Crémont retint l'an passé pour le compte du Roi à l'île de Bourbon, et que vous ayez approuvé le paiement que M. Amat en a fait à notre caissier.

Je suis très sensible à l'attention que vous avez eue de rendre compte à Monsieur le Duc de Praslin, Ministre de la Marine, des services que je procure à tous les vaisseaux de votre nation qui passent ici. Je suis en cela les mouvements de mon cœur, et mon inclination qui n'a d'autre but que de faire du bien à mes semblables, mais je vous proteste que c'est toujours sans intérêt personnel, et sans espérance de reconnaissance.

J'ai appris avec chagrin la perte que Monsieur Amat a fait de son vaisseau *le Favory*, je conçois aisément que c'est un grand malheur, mais vous avez trop d'amitié pour lui pour ne pas le mettre à même de la réparer.

Je suis bien aise que vous ayez trouvé bon le vin de Constance que je vous ai envoyé par M. Amat, qui m'a dit qu'il en avait bu souvent avec vous à ma santé ; je vous en fais mes remerciements.

Signé Tulbagh

Pour copie signé Amat

* * *